

Communiqué de presse

Le 9 juillet 2024

Agir
pour le
logement

Résultat des élections législatives, la FNAIM appelle à former « Une majorité pour le logement »

Au lendemain du 2nd tour des élections législatives, et alors qu'aucune majorité claire ne se dessine à l'issue de ces résultats, la FNAIM appelle à un large rassemblement, de l'ensemble des acteurs du logement, d'une part, et des élus, d'autre part, pour que le logement ne soit pas, à nouveau, le grand oublié des prochains débats politiques.

À la crise du logement s'ajoute le risque de la paralysie

« La France traverse une crise du logement sans précédent, les nouvelles forces en place doivent maintenant impérativement s'entendre sur le sujet crucial du logement, pour élaborer une politique claire et ambitieuse, capable de relancer le marché immobilier et de garantir à chaque Français un accès décent au logement. » réagit Loïc CANTIN, président de la FNAIM.

Alors que le logement, grand oublié ces dernières années par les pouvoirs publics, plonge dans une crise conjoncturelle qui s'enlise, le constat que dresse la FNAIM est alarmant : les transactions immobilières sont en chute libre, les mises en chantier diminuent drastiquement et le nombre de logements disponibles sur le marché se réduit à peau de chagrin. Les ventes immobilières ont baissé de 23 % en un an, atteignant seulement 822 000 transactions à fin mars. Les prévisions pour 2024 ne sont guère plus encourageantes, avec un marché estimé à 800 000 transactions. Cette crise affecte également les professionnels du secteur, menaçant la survie de près de 1 400 agences immobilières d'ici la fin de l'année, créant déjà faillites et suppressions d'emplois dans la filière immobilière...

« Cette situation a des répercussions directes sur les Français. Le mal-logement gagne du terrain, l'offre de locations diminue et l'accès à la propriété devient inaccessible pour de nombreux ménages, notamment les plus jeunes et les plus modestes. Nous assistons à une véritable fracture immobilière, qui menace la cohésion sociale et territoriale de notre pays. » analyse Loïc CANTIN.



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@aalivel.com - 01 41 05 02 02

La FNAIM appelle à « une majorité pour le logement »

La FNAIM appelle à « une majorité pour le logement », pour porter une politique ambitieuse, claire et lisible en faveur du logement.

« Aujourd'hui il est impératif de réagir vite et fort et mettre en œuvre des mesures immédiates et structurantes pour redonner de l'air à notre secteur et permettre à chaque Français de se loger décemment. » alerte Loïc CANTIN.

Ne pas aggraver la crise du logement par des politiques dogmatiques

« Le logement n'est pas un sujet d'idéologies politiques, c'est un sujet technique que des mesures dogmatiques peuvent mettre en péril » alerte Loïc CANTIN, « Attention à ne pas asphyxier le marché du logement en ajoutant complexité et normes mortifères. Alors que nous avons besoin d'une offre de logements fournie et diverse, une généralisation de l'encadrement des loyers, du permis de louer ou la rupture de confiance avec les bailleurs sur les sujets de squat risquent d'engendrer une pénurie sans précédent. »

Les organisations des professionnels de l'immobilier sont prêtes à relever ces défis, et à travailler avec l'ensemble des acteurs concernés pour proposer au pays une politique du logement en adéquation avec les besoins réels. « Notre expérience de terrain nous permet de porter des idées pragmatiques et réalisables, adaptées aux défis économiques et sociaux de notre époque. » explique Loïc CANTIN.

La FNAIM a dressé une liste de propositions pour revitaliser le marché immobilier: portabilité des prêts ; suspension à titre expérimental les normes du Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF) pour relancer le crédit ; mise en place d'un dispositif « Investir aujourd'hui, défiscaliser demain » – une mesure incitative afin d'exonérer d'impôts les revenus locatifs pendant dix ans, ou 15 ans pour les acquisitions dans le neuf ou les rénovations énergétiques, à même de restaurer la confiance des bailleurs et stimuler l'investissement locatif – ; création d'un contrat de « Vente en l'État Futur de Rénovation (VEFRé) », intégrant les travaux de rénovation énergétique dans le prix d'achat ; rétablissement des APL accession pour relancer l'accès à la propriété,...

« L'urgence est là, et nous n'avons plus le temps d'attendre. Nous appelons à transcender les clivages partisans, pour faire du logement une priorité absolue, que l'Assemblée nationale nouvellement élue et le Gouvernement qui en découlera se mobilisent pour garantir à chaque Français un logement digne et accessible. Il est temps d'agir, aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin d'une majorité pour le logement. » conclut Loïc CANTIN.



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@presidentfnaim

@FNAIM

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02